



DELIB 20-2025

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 17 avril 2025 à 18h00**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 6

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation : 13/04/2025

Date d'affichage : 13/04/2025

L'an deux mille vingt et cinq et les dix-sept avrils à 18h20, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Alexia BOUSQUET, Martine BOUSQUET, Emeline PAGÈS, Evelyne ROUANET, Francis LEDOUX, Simon SAFFORES.

Pouvoir : Adrien STOLDICK à Simon SAFFORES, Cédric GARCIA à Martine BOUSQUET, Jean-Luc IMART à Alexia BOUSQUET.

Absents : Nadège BOUYSSÉ.

Secrétaire de séance : Francis LEDOUX

La séance débute à 18h00 sous la présidence de Madame Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Madame le maire propose de voter à main levée.

Pour : 9 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Objet de la délibération : Avis sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la CEMEX Granulats Sud-Ouest

Madame le Maire rappelle que le courrier de la Préfecture de la demande d'autorisation environnementale présentée par la CEMEX Granulats Sud-Ouest a été transmis par mail le lundi 07 avril 2025, elle rappelle que les liens informatiques pour accéder au dossier se trouvent sur les documents transmis, que le dossier est consultable en version papier en Mairie de Sorèze qu'il convient au Conseil de donner son avis sur la demande.

Pour : 9 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET